



GRAND CONSEIL

Postulat - 26_POS_49 - Géraldine Dubuis et consorts - Ne rendons pas la culture de la communauté “Sourde”

Texte déposé :

La communauté sourde en Suisse réunit entre 20'000 et 30'000 personnes. Environ 1 million de personnes vivent avec un handicap auditif en Suisse. Au-delà de ces chiffres, la communauté sourde est une minorité linguistique et culturelle qu'il est essentiel de protéger.

Si son histoire s'est largement construite autour du fait linguistique sourd, et notamment de la langue des signes, elle ne saurait toutefois s'y réduire. Le terme « **Sourd** », avec une majuscule, désigne les personnes sourdes qui refusent d'être définies uniquement à partir d'un manque ou d'une déficience auditive et qui revendiquent leur appartenance à une communauté culturelle à part entière, dont la langue des signes constitue une dimension essentielle.

Cette approche culturelle et identitaire se distingue d'une conception essentiellement médicale de la surdité. Cette dernière appréhende principalement la personne sous l'angle d'une déficience physiologique ou d'un dysfonctionnement individuel, considérant la surdité comme une pathologie ou un handicap auditif susceptible d'entraîner des difficultés de communication et des désavantages sociaux. À l'inverse, la perspective culturelle met l'accent sur une identité, une langue, une histoire et des expériences partagées, plutôt que sur ce qui serait supposément « manquant » chez la personne sourde.

Cette dimension culturelle est un pan important de l'histoire du mouvement culturel Sourd. En effet, en 1880, le Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds (ICED), réuni à Milan, décrète l'interdiction de la langue des signes à l'école. Selon ses délégués, les enfants sourds doivent apprendre à oraliser afin de pouvoir s'intégrer dans la société. La langue des signes est toutefois restée pratiquée, mais clandestinement, et au sein des associations de sourds. Ce n'est qu'un siècle plus tard qu'un “réveil sourd” a eu lieu et que la langue des signes a pu retrouver petit à petit ses lettres de noblesse et que l'approche bilingue est développée.

Dans le canton de Vaud, à notre connaissance, nulle trace de cette histoire. Les personnes sourdes, leurs parcours, leur identité ne sont pas visibles. Or, avec l'avènement des implants cochléaires et le

manque de moyens donnés à la transmission de la LSF, un pan important de la culture sourde pourrait être vouée à disparaître.

C'est pourquoi, par le présent postulat, les signataires demandent au Conseil d'État de produire un rapport permettant :

- de documenter et valoriser l'histoire et le patrimoine de la communauté sourde dans le canton de Vaud, notamment en reconnaissant et évaluant l'impact de l'interdiction passée de la langue des signes et ses conséquences sur la communauté, ainsi qu'en recensant les initiatives existantes visant à préserver et transmettre ce patrimoine ;
- d'évaluer les risques de disparition ou de perte de transmission de ce patrimoine culturel et linguistique, notamment entre les générations ;
- d'examiner la place et les conditions de transmission de la langue des signes française (LSF) dans le canton, en particulier auprès des enfants sourds et de leurs familles ;
- d'identifier les moyens permettant de recueillir, conserver et valoriser la mémoire de la communauté sourde vaudoise, notamment ses témoignages, archives, lieux, parcours et pratiques culturelles ;
- d'évaluer les mesures qui pourraient être prises par le Canton, en collaboration avec les personnes sourdes et les organisations qui les représentent, afin de reconnaître, préserver, transmettre et rendre visible la culture sourde vaudoise auprès des générations futures et de l'ensemble de la population.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 15.09.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Anna Perret (VER)
4. Ariane Morin (VER)
5. Céline Misiego (EP)
6. Cendrine Cachemaille (SOC)
7. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
8. Claire Attinger Doepper (SOC)
9. Claude Nicole Grin (VER)
10. Colin Wahli (VER)
11. Denis Corboz (SOC)
12. Didier Lohri (VER)
13. Felix Stürner (VER)
14. Joëlle Minacci (EP)
15. Kilian Duggan (VER)
16. Laure Jatton (SOC)

17. Laurent Balsiger (SOC)
18. Marc Vuilleumier (EP)
19. Martine Gerber (VER)
20. Muriel Thalmann (SOC)
21. Musa Kamenica (SOC)
22. Nathalie Jaccard (VER)
23. Nathalie Vez (VER)
24. Oleg Gafner (VER)
25. Olivier Agassis (UDC)
26. Patricia Spack Isenrich (SOC)
27. Pierre Fonjallaz (VER)
28. Rebecca Joly (VER)
29. Sabine Glauser Krug (VER)
30. Sandra Pasquier (SOC)
31. Sébastien Cala (SOC)
32. Sébastien Kessler (SOC)
33. Séverine Graff (SOC)
34. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
35. Sylvie Podio (VER)
36. Valérie Zonca (VER)
37. Yannick Maury (VER)
38. Yolanda Müller Chabloz (VER)
39. Yves Paccaud (SOC)